

REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE DE  
WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

**ARRÊTÉ n° 33/2010**  
**Relatif à l'état des restes à réaliser**  
**pour l'exercice 2010**

**Le Maire de Wintzenheim-Kochersberg,**

Vu le budget primitif voté en 2010 ;

Vu les inscriptions budgétaires au compte C/2111 Acquisitions de terrains ;

Vu les dépenses engagées et non encore mandatées de l'opération budgétaire 10001 ;

Vu les inscriptions budgétaires au compte C/2151 Réseaux de voirie ;

Vu les dépenses engagées et non encore mandatées des opérations budgétaires 10007 et 10008 ;

**ARRETE**

**Article 1 :** L'état des restes à réaliser pour l'exercice 2010 est arrêté comme suit :

Opération / Compte	Budget primitif	Mandaté	Restes à réaliser
Opération 10001 - Acquisitions de terrains - C/2111	3 064 €	2 998 €	2 764 €
Opération 10007 - Lehmgrube - C/2151	130 000 €	1 541 €	128 459 €
Opération 10008 - Weiher - C/2151	55 589 €	2 295 €	53 294 €

**Article 2 :** Le présent état des restes à réaliser est arrêté à la somme de cent quatre vingt un mille sept cent cinquante trois euros (181 753 €).

**Articles 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

À WINTZENHEIM-KOCHERSBERG, le 22 décembre 2010

Le Maire,  
Alain NORTH